

# Le ministre Guerini voit son rôle renforcé en matière de transformation écologique de l'État

*Bastien Scordia*

De la continuité pour la réforme de l'État et la fonction publique au sein du gouvernement Attal. Après avoir conservé son titre de ministre de la Transformation et de la Fonction publiques avec à la clé, toujours, un ministère de plein exercice, Stanislas Guerini voit aussi ses attributions en grande partie reconduites. Celles-ci sont en effet peu ou prou les mêmes que celles qu'il avait au sein du gouvernement d'Élisabeth Borne, comme l'atteste son "nouveau" décret d'attributions publié au Journal officiel ce [jeudi 22 février](#).

Comme c'était le cas jusqu'alors, il est ainsi toujours chargé de préparer et de mettre en œuvre *"la politique du gouvernement en matière de modernisation de l'action publique et de la fonction publique"*. S'agissant précisément de ce portefeuille de la fonction publique, ses attributions ne sont pas modifiées.

S'il n'est pas fait mention dans le décret de la nouvelle réforme qu'il prépare, Stanislas Guerini est resté chargé de conduire la *"réforme de la gestion des ressources humaines dans les administrations publiques"* et la *"politique des rémunérations, des pensions et des retraites dans la fonction publique"* mais aussi d'assurer *"la coordination des règles et indiciaires particulières"*. Le ministre est également chargé de préparer les mesures relatives à *"l'égalité des carrières professionnelles et des rémunérations et à la mixité des métiers"* ou encore de veiller à *"favoriser la mixité sociale dans la fonction publique dans le respect du principe d'égal accès aux emplois publics"*.

## **Du nouveau pour la gestion budgétaire et la transformation écologique**

Ses attributions relatives à la réforme de l'Etat sont aussi marquées par la continuité, Stanislas Guerini étant toujours chargé de la "politique de transformation de l'Etat" via notamment l'accélération de sa transformation numérique, l'amélioration de *"l'accès"*, de la *"qualité"* et de *"l'efficacité"* des services publics mais également la *"simplification des procédures"* et *"l'allègement des contraintes administratives"*.

Deux changements sont néanmoins à noter s'agissant de ce portefeuille de la *"modernisation de l'action publique"*. Les attributions du ministre sont tout d'abord réduites en matière de modernisation du cadre de la gestion budgétaire et comptable publique. Jusqu'à ce jour, Stanislas Guerini animait ces travaux de modernisation *"conjointement"* avec le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire. Désormais, il y sera uniquement *"associé"* par Bercy.

Deuxième nouveauté : le ministre *"coordonne"* et *"anime"* désormais *"l'action des ministères en*

*matière de transformation écologique de l'État". Il ne disposait pas de cette attribution jusqu'alors même s'il était à la manoeuvre sur cette transformation, en dehors des textes donc. Cette attribution s'exercera conjointement avec le Premier ministre Gabriel Attal et le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu.*

### **Une autorité sur les mêmes administrations**

Les administrations sur lesquelles Stanislas Guerini a tutelle sont en effet les mêmes que dans le gouvernement Borne. Le ministre a ainsi toujours *"autorité"* sur la direction interministérielle du numérique (DINUM), sur la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) et sur centre interministériel de services informatiques relatifs aux ressources humaines (CISIRH). Stanislas Guerini exerce aussi toujours une autorité conjointe, avec le Premier ministre, sur la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) et sur la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE). Pour l'exercice de ses attributions en matière de modernisation de l'action publique, le ministre dispose de la direction générale des finances publiques (DGFIP) *"au titre des questions relatives à la gestion budgétaire et comptable publique et à la politique immobilière de l'État"*, de la direction des affaires juridiques de Bercy, de la direction des achats de l'État (DAE) et de la direction du budget (DB) *"au titre des questions relatives à la gestion budgétaire et comptable publique"*. Quant à l'exercice de ses attributions relatives à la fonction publique, Stanislas Guerini dispose de la direction générale des collectivités locales (DGCL), de la direction du budget et de la direction générale de l'offre de soins (DGOS).